



PREFECTURE DE LA REUNION

SECRETARIAT GENERAL

Direction des Actions Interministérielles

Bureau de l'Emploi, de l'Insertion
De la Formation et de la Mobilité

ATTESTATION D’AFFICHAGE

==_==

Le Préfet de la Réunion certifie avoir reçu de la mairie de Saint-Pierre, les certificats d'affichage précisant que la décision n° 4328/SG/DAI/BEIFMECOM/DECIS en date du 4 décembre 2006 concernant la Sarl Expansion, en vue de la création d'un supermarché à l'enseigne Leader Price à la Ravine des Cabris à Saint-Pierre.

Cette décision a été bien affichée en mairie de Saint-Pierre, pour une durée de deux mois, à compter du 15 décembre 2006.

Fait à Saint-Denis, le 9 mars 2007

Pour le Préfet
Et par délégation,
Le chef de bureau

Serge DARNAUD